

090808

Ecole communale du Centre, rue Surllet à Jumet.

Question de Monsieur le Conseiller Jacques Van Gompel

Le vendredi 29 mai dernier, des vandales ont sérieusement endommagé une classe de l'école communale du Centre, rue Surllet à Jumet.

Puis-je connaître l'ampleur des dégâts ? Les mesures prises ? Et savoir si les 3 classes seront remises en état pour la rentrée scolaire prochaine ?

Si ce n'était pas le cas, quelles mesures seraient prises ?

Réponse de Monsieur l'Echevin Paul Ficherouille

Les dégâts se situent au niveau :

- des plafonnages à murs et plafonds ;
- de l'installation électrique ;
- des peintures à murs, plafonds, portes et châssis ;
- des vitrages.

La remise en état nécessite les travaux suivants :

- nettoyage et évacuation des décombres et débris ;
- remplacement des vitres ;
- contrôle et remise en état de l'installation électrique ;
- décapage et réparations de plafonnage à murs et plafonds ;
- nettoyage des murs et plafonds avec enlèvement des suies ;
- remplacement de menuiseries diverses (ébrasements, etc...)
- remise en peinture de l'ensemble.

Le montant du préjudice subi par la Ville s'élève à environ 40.000 €.

Un premier passage de l'expert de la compagnie a été organisé le 03/06/2009 mais la date de l'expertise fixant le montant de l'intervention de l'assurance n'est pas fixée à ce jour.

Un cahier des charges est en cours d'élaboration pour effectuer les travaux adéquats.

Selon mes informations, le dossier pourrait être présenté en mode et conditions du marché au Conseil communal de fin septembre.

L'Echevine de l'Enseignement prend, dès lors, les mesures adéquates afin de trouver de manière provisoire des classes parfaitement adaptées aux besoins.